



Le projet

GEM la COOP' sera le premier **supermarché coopératif et participatif** d'Avignon, à but non lucratif et géré par ses membres.



Tout le monde peut y faire ses courses, il suffit de devenir coopérateur, c'est à dire participer au financement, à la gouvernance et au fonctionnement de *GEM la COOP'*.

Dans la tradition des coopératives de consommateurs du 19^{ème} siècle, les décisions sur les orientations du magasin sont collectives, un coopérateur dispose d'**une voix quel que soit son nombre de parts** et tous les bénéfices sont réinvestis dans le fonctionnement du supermarché.



Ce modèle d'**autogestion** permet de diminuer les coûts de fonctionnement du supermarché.

Les marges, plus faibles que dans la plupart des autres magasins d'alimentation, permettent de pratiquer des **prix raisonnables** sur une **large gamme de produits**.



GEM la COOP' s'engage à rendre la coopérative accessible à tous, en répondant aux besoins et aux choix alimentaires de ses membres.

Elle vise également à sensibiliser ses participants aux **enjeux alimentaires actuels** et souhaite devenir un **lieu d'échange et de partage**.

L'affiliation à la Louve de Paris et au Park Slope Food Coop de New-York pourrait offrir aux coopérateurs la possibilité de faire leurs courses occasionnellement là-bas.

L'engagement des membres



Investir 100 €, soit 10 parts de la coopérative. Les bénéficiaires des minimas sociaux peuvent n'acheter qu'une part soit un investissement de 10 €. Ces sommes sont remboursables à tout membre qui souhaite sortir de la coopérative.



Donner 3 h : les membres de la coopérative, aux côtés de salariés, assurent bénévolement les tâches nécessaires au bon fonctionnement du magasin à hauteur de trois heures consécutives toutes les 4 semaines : caisse, stock, administration, nettoyage...



Politique d'achat des produits



Le choix des produits à GEM la COOP' est orienté par la prise en compte de **6 critères, parfois contradictoires** :

- Le prix
- Le goût
- La proximité
- L'impact environnemental
- Le respect des droits des producteurs (commerce équitable)
- La responsabilité de répondre aux besoins culinaires des quartiers.

Chaque critère est pris en compte avec le même sérieux...



GEM la COOP' propose donc une majorité de **produits bios, artisanaux, ou locaux**, mais également des produits que l'on trouve dans les **supermarchés classiques**, ou des produits **exotiques**.

Ainsi les membres peuvent choisir où dépenser pour consommer selon leurs goûts ou leurs moyens.

La gamme des produits proposés à GEM la COOP' est en évolution constante.



Tout membre a la possibilité de proposer des produits. Tout membre peut informer et débattre avec d'autres sur les enjeux qui lui semblent importants, mais **aucun coopérateur, ni un petit groupe de coopérateurs, ne peut interdire la mise en vente d'un produit**. Le facteur décisif qui oriente les acheteurs-salariés dans leur choix des produits à conserver ou non est le taux de ventes : **l'outil le plus démocratique** qui reflète fidèlement les réelles habitudes de l'ensemble des membres.

Le fonctionnement



Les membres de GEM la COOP' **assurent bénévolement les tâches** nécessaires au bon fonctionnement du magasin et emploient collectivement quelques salariés pour coordonner l'ensemble.



Concrètement, chaque membre vient aider au magasin **3 heures consécutives**, toutes les **4 semaines**, pour tenir la caisse, stocker, réceptionner les livraisons, nettoyer, assurer les tâches administratives...



Des **aménagements horaires** sont prévus pour les membres qui ont des **emplois du temps irréguliers** (intermittents du spectacle par exemple, ...).